

Les présidents de la Commission européenne: entre trajectoires professionnelles et circonstances politiques

Victor Negrescu*

Abstract: *The important impact of the international economic crisis on the national European economies led to the strengthening of the role of the European Commission and of its president who started to play a double role by preserving the bureaucratic image while dynamically acting as a spokesman for the European austerity measures. This situation confirms the importance of the personality of the European leaders on the role they play at European level, therefore it would be important for us to study the social and professional background of the EC presidents to understand their role in the European Union's evolution. This research will enable EU specialists to render more important the social dimension of their studies and appreciations on different policy-making styles.*

Keywords: *European Commission, professional and social background, public policies, European communication, European institutions*

INTRODUCTION

Le caractère international de la récente crise économique et son fort impact sur les économies nationales des pays européens a augmenté le rôle de la Commission européenne qui est devenue pour les gouvernements nationaux une modalité d'échapper à la pression de l'opinion publique nationale.

Ainsi la Commission européenne s'est vue assignée le rôle de garant des décisions programmatiques et bureaucratiques au niveau européen tandis que son président est devenu le porte-parole des politiques d'austérité. Cette nouvelle position est due notamment aux modifications techniques des dernières années dans la construction européenne qui ont amené à l'élaboration d'un échafaudage institutionnel à la tête duquel se trouve, du moins pour l'instant, cette institution, en tant que pouvoir exécutif de l'Union européenne.

* **Victor Negrescu**, Dr., est un ancien conseiller du Parlement européen et roumain et à présent il enseigne à l'Université chrétienne « Dimitrie Cantemir ». Avec un master en Etudes européennes et internationales à IEP Grenoble et un doctorat en relations internationales à l'École nationale d'études politiques et administratives avec une spécialisation en politique européenne au Collège européen de Belgique.

Courrier électronique : victor.negrescu@gmail.com.

(**Victor Negrescu**, PhD, is a former adviser at the European and Romanian Parliament and presently teaching at the Dimitrie Cantemir University. MA in European and International studies at IEP Grenoble and a PhD in International Relations at the National School of Political and Administrative Studies with a specialization in European politics at the European College in Belgium. E-mail: victor.negrescu@gmail.com)

À cause de ce fait là le rôle des commissaires européens et surtout du président de la Commission est un de premier plan dans le déroulement quotidien des politiques européennes et ceci explique l'intérêt accru que les pays et les groupes politiques accordent à cette haute fonction. En partant de ce constat nous avons décidé de réaliser une étude qui cherche à mettre en évidence la personnalité des présidents de la Commission européenne car cette institution a été souvent accusée d'être trop éloignée des citoyens européens. Pour faire cela nous allons établir des liens entre les trajectoires socioprofessionnelles des présidents de la Commission et leur parcours à la tête de l'exécutif européen.

Cette perspective nous offre la possibilité d'inclure dans notre étude tant *l'approche individualiste*, selon laquelle le parcours professionnel est déterminé par les choix rationnels de l'acteur, que *l'approche structuraliste* qui met au premier plan les relations qui existe au niveau des structures et des institutions. Une telle démarche, inspirée par les théories de Boudon, nous permettra d'identifier les variables qui viennent d'influencer la nomination du président de la Commission européenne.

Afin de mener à bien notre étude, l'ouvrage sera structuré en trois parties dont chacune traite des aspects différents du problème. La première partie sera consacrée à l'étude du rôle de la Commission européenne et du fonctionnement interne de l'exécutif européen, et se concentrera notamment sur la mise en évidence du rôle assumé par le président de la Commission dans l'échafaudage institutionnel mais également dans l'histoire de l'Union européenne.

La seconde étape de notre étude traitera de l'existence ou non d'une typologie du président de la Commission européenne à partir de l'étude statistique des trajectoires socioprofessionnelles des présidents de la Commission depuis 1958 jusqu'à aujourd'hui. Cette approche individualiste permettra d'établir s'il existe bel et bien un modèle de parcours socioprofessionnel qui puisse amener quelqu'un à la tête de la Commission.

Enfin, la dernière partie sera réservée à la mise en évidence des relations qui peuvent exister entre la typologie du président de la Commission, sa nomination et ses résultats dans cette haute fonction. Il s'agit en réalité d'étudier à travers une perspective structuraliste, les facteurs contextuels et institutionnels qui ont pu déterminer la nomination de certaines personnes à la tête de l'exécutif d'une part, et les résultats obtenus de l'autre.

I. COMMISSION EUROPÉENNE, RÔLE ET FONCTIONNEMENT

Notre étude des trajectoires socioprofessionnelles des présidents de la Commission européenne suppose une connaissance approfondie du rôle que cette institution occupe dans l'échafaudage de la construction européenne. En effet c'est seulement ainsi qu'on pourra déterminer l'importance de cette fonction sur le plan européen et les nécessités que suppose un tel poste.

La Commission européenne est la première institution permanente de l'Union européenne appelée dans le Traité de la C.E.C.A, « l'Haute Autorité ». Son objectif principal est d'assurer à chacune des communautés membres de l'Union européenne son identité propre, en mettant avant tout en valeur les intérêts communautaires au détriment des intérêts partisans des États membres.

L'institution remplit le rôle du pouvoir exécutif et se compose au présent de 27 membres, soit un commissaire par pays membre. Les commissaires sont élus en fonction de leurs compétences générales et doivent offrir toutes les garanties d'indépendance vis-à-vis du pays qui la nominalisé.

En échange de leur indépendance et du fait qu'ils ne peuvent pas exercer d'autres fonctions durant leur mandat, les commissaires européens jouissent des droits comme l'immunité de juridiction pour les actes réalisés durant le mandat et le non paiement de l'impôt sur le revenu.

Initialement les commissaires étaient nommés pour un mandat de 4 ans mais depuis le 23 janvier 1995, ce mandat a été prolongé jusqu'à 5 ans avec possibilité de renouvellement. La Commission doit être investie par le vote du Parlement, et est responsable devant le législatif européen et le Conseil européen. Malgré cela la procédure de renvoi pour les deux cas est complexe, ce qui garantie à la Commission un certain degré d'inamovibilité. Comme dans le cas des ministres, chaque commissaire est responsable d'un certain portefeuille ou d'un domaine politique de même que du Directeur général dans le domaine respectif :

Le président de la Commission européenne est nommé par le Conseil européen en fonction de ses compétences. Une fois choisi il préside la Commission mais pour l'instant il ne joue qu'un rôle faible dans la nomination des commissaires, une situation qui risque de s'agrandir dans le cas où les récentes propositions de modification des règlements européens seront adoptées par les pays membres. Pour l'instant la couleur politique du président de la Commission n'est déterminée, en général, que par le poids que les groupes politiques ont au niveau des présidents européens mais il est prévu que le futur président de l'exécutif soit de la même couleur politique que la majorité du Parlement européen² : Le président de la Commission est celui qui représente l'exécutif dans les relations avec les autres institutions européennes et les pays non-membres de l'Union européenne. Le président est responsable du bon fonctionnement de la Commission et des politiques entrepris par l'ensemble des commissaires européens qui décident ensemble sur toute politique importante qui devra être entreprise par l'exécutif européen.

La Commission européenne s'assume un rôle multiple : de garant des Traités communautaires, d'initiateur des lois et de vérificateur du bon fonctionnement des normes communautaires. Il faut mentionner pourtant qu'en ce qui concerne le rôle d'initiateur législatif la Commission se trouve de plus en plus en contradiction avec le Parlement européen qui cherche à se légitimer en s'assurant un certain monopole sur cette procédure. Ainsi, à partir des années 1970, on a remarqué une modification de ce pouvoir pour la Commission qui apprécie cela plus comme un pouvoir de négociation dans le sens où elle a introduit dans l'élaboration de ces propositions une étape de pré-négociation avec les acteurs sociaux et la consultation par sondage de l'opinion publique ou des personnes visées. Cette démarche n'a pas ralenti seulement une fois la procédure législative et on peut à ce titre donner l'exemple du livre vert sur « les Perspectives des

¹ Dacian Cosmin Dragoș, *Uniunea Europeană. Instituții. Mecanisme*, All Beck, București, 2005, pp. 95- 121:

² Koen Lenaerts, Piet van Nuffel, *Constitutional Law of the European Union*, Sweet & Maxwell, London, 2005, pp. 100-138:

finances du budget européen » qui est resté pendant pas moins de 4 ans bloqué avant de prendre une nouvelle forme³.

En effet, un rôle important assumé par le président de la Commission européenne est celui de négociateur. Celui-ci doit premièrement régler les conflits qui peuvent exister au sein de l'exécutif concernant certaines propositions qui nécessitent l'unanimité des commissaires, deuxièmement discuter avec les États membres et les convaincre de la nécessité d'appliquer certaines politiques européennes qui peuvent être à premier abord défavorables à leurs pays, et finalement s'entretenir avec les autres États et organisations internationales concernant le rôle de l'Union européenne sur la scène internationale.

Cette fonction politique, accompagnée d'un certain nombre de prérogatives administratives, confère au président de la Commission européenne beaucoup de pouvoir mais également de responsabilités pour le fonctionnement et l'avenir de l'Union européenne. Dans ce sens le support moral et politique que le président de la Commission européenne peut avoir au niveau européen est extrêmement nécessaire au bon fonctionnement de l'appareil exécutif.

II. LA TYPOLOGIE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

D'après l'analyse qu'on a pu faire du rôle de la Commission européenne et du président de l'exécutif européen, on est arrivé à la conclusion selon laquelle la personnalité du leader politique qui se trouve dans cette position est extrêmement importante pour le bon fonctionnement de l'institution.

Ainsi il semble recommandable de poursuivre notre analyse par une étude des diverses personnalités qui ont occupé ce poste à travers l'histoire en se concentrant sur leurs parcours socioprofessionnels. Cette perspective nous permettra de mettre en évidence les caractéristiques statistiquement démontrables nécessaires pour devenir président de la Commission européenne.

Premièrement il faut savoir que le premier président de la Commission européenne a été Walter Hallstein qui a été nominalisé pour ce poste en 1958 et l'a occupé pendant pas moins de 9 ans, chose qui a permise à la nouvelle organisation naissante d'avoir une certaine continuité dans son fonctionnement. Depuis lors la Commission européenne a eu 12 présidents, le dernier, José Manuel Durao Barroso, étant encore en place.

En regardant les résultats, obtenus à travers notre étude, des parcours socioprofessionnels on apprend tout d'abord que les présidents ont été tous des hommes qui avaient en moyenne 55,17 ans lors de leur nomination, ayant des âges comprises entre 43 (3^{ième} président : Franco Maria Malfatti) et 65 ans (2^{ième} président : Jean Rey). Cette moyenne d'âge semble indiquer l'existence au niveau européen d'un compromis concernant le fait qu'une position de ce type nécessite une personne dynamique mais également dotée d'une certaine expérience politique qui lui permettra d'exercer à bien cette fonction.

Concernant la langue maternelle des présidents de la Commission il faut savoir que pas moins de 5 étaient francophones soit 41,7%, suivi par 2 italiens qui représentent 16,7%. Le reste des présidents de la Commission étaient de pays différents, soit allemands, hollandais, espagnols, portugais ou anglais. On note donc une répartition inégale selon

³ Augustin Fuerea, *Instituțiile Uniunii Europene*, Universul Juridic, București, 2002, pp. 69-78.

la langue maternelle chose qui indique un poids importants des pays francophones au niveau européen. Malgré cela il ne faut pas oublier que tous les présidents de la Commission parlaient au minimum deux langues étrangères chose qui limite un peu notre première appréciation.

S'il s'agit d'étudier l'orientation politique des présidents de la Commission on verra que 5 sont de gauche-socialiste, 5 sont de droite-conservateurs et 2 sont libéraux. Cette répartition politique indique bien évidemment le poids des deux groupes sur l'échiquier politique européen suivi de loin par les libéraux qui ont su profiter, lors de leur nomination, des clivages existants entre les principaux groupes politiques et des contextes socio-économiques⁴.

On a ainsi parlé de soutien politique et bien évidemment cela est le plus visible à travers la durée du mandat des commissaires européens qui s'élève en moyenne à 50,36 mois, plus qu'un mandat de 4 ans mais moins que le mandat actuel de 5 ans des commissaires européens. À ce titre l'homme politique qui a passé le plus de temps à la tête de la Commission européenne, n'est plus ni moins que Jacques Delors, 120 mois, artisan d'une réforme profonde de l'Union européenne et de la relance de la construction européenne dans les années de la chute du communisme. À l'opposé les mandats les plus courts furent celui de l'hollandais Sicco L. Mansholt, qui dura 7 mois et qui n'a pas pu régler rapidement les problèmes provoqués par la crise pétrolière de 1971, et celui de l'espagnol Manuel Marin (6 mois) qui étant nommé par intérim n'a pas pu conserver d'avantage sa place malgré le soutien dont il bénéficiait de la part de plusieurs leaders politiques importants de l'époque.

Si nous analysons la profession des présidents de la Commission européenne on conclut que la plupart sont des juristes, soit 7 présidents équivalant à 58,3%. La deuxième profession est celle d'économiste (2 – 16,7%) suivie par 1 journaliste, 1 agriculteur et 1 philologue. On remarque ici une nette domination des juristes qui semblent être les mieux préparés pour s'assumer ce rôle hautement problématique et régi par énormément de procédures juridiques qu'il est difficile de pouvoir se les assumer sans une bonne connaissance des lois européennes.

Il est également important de noter que la plupart des présidents de l'exécutif européen ont été auparavant soit ministres (4 – 33,3%), soit premiers-ministres (4 – 33,3%). De même nous remarquons la présence de 3 anciens commissaires et d'un ancien haut-fonctionnaire. Ces chiffres indiquent une réelle préférence pour les personnes ayant déjà eu une expérience exécutive dans leur propre pays ou au niveau européen.

Il faut noter que la plupart des présidents de la Commission décident de rester dans la politique après la fin de leurs mandats (6 – 54,5%) tandis qu'un d'entre eux va même occuper une haute fonction exécutive et plus précisément celle de Premier Ministre, il s'agit bien évidemment de Romano Prodi. Les 4 autres présidents de la Commission se sont dirigés quant à eux vers les affaires où ils ont fait profiter de leur expérience les grandes multinationales qui ont payés leurs services.

Ce qu'il faut savoir c'est que les mandats les plus courts en moyenne ont été durant la première période de la construction européenne, quand durant les premières 16 années

⁴ Steven van Hecke, Paolo Alberti, « Les groupes parlementaires au Parlement européen. Changements et continuités », in (édité par) Pascal Delwit, Philippe Poirier, *Parlement puissant, électeurs absents? Les élections européennes de juin 2004*, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005, pp. 273-294.

de son existence on a eu pas moins de six présidents de la Commission tandis que les six autres présidents qui ont suivi sont restés en place pendant pas moins de 33 ans. Cette chose souligne une fragilité de la fonction au début de la construction européenne malgré le long début de la commission Hallstein.

De même, si on met en parallèle le nombre de pays membres, le nombre de présidents de la Commission et l'intervalle de temps entre chaque élargissement, on arrive à la surprenante conclusion que l'agrandissement du nombre des pays membres n'a pas amené à une fragilisation de la Commission européenne. Ainsi les données indiquent que lorsqu'il y avait 6 membres, la Commission a changé pas moins de 3 présidents pour un intervalle de temps de 7 ans, tandis qu'à l'opposé lorsqu'on avait 12 membres on n'a eu qu'un seul président pour une période de 9 ans. Par conséquent les périodes avec le plus de difficulté semblent avoir été lorsque l'Union européenne ne comptait que 6, 9 et 15 pays. Cependant on peut préciser le fait que la fragilité de la Commission à ses débuts était due à la difficulté à saisir une construction européenne concertée entre les pays membres dans une période encore de tension. A l'opposé lorsqu'on parle des problèmes rencontrés durant la période avec 15 membres, il faut souligner que ceux-ci ont été bien et bel réels et que la baisse occasionnelle de la fragilité de la Commission en rapport avec l'augmentation du nombre ne signifie aucunement une baisse des difficultés engendrée par le poids du nombre dans la prise de décision.

D'après l'ensemble des données qu'on a pu ressortir de notre étude des trajectoires socioprofessionnelles des présidents de la Commission, on est arrivé à la conclusion qu'un président type de la Commission devrait être tout d'abord un homme, âgé d'environ 55 ans, ayant le français comme langue maternelle et étant soit de gauche soit de droite politiquement. De plus le modèle type de président de l'exécutif européen doit également être juriste, avoir eu des fonctions dans un exécutif européen et viser par la suite une continuation de sa carrière politique. Pour finir le portrait robot il n'est pas inutile de préciser que les présidents qui sont restés le plus dans leurs fonctions sont ceux qui ont présidé la Commission dans la période postcommuniste.

III. RÉUSSITE, ENTRE SUCCES PERSONNEL ET FACTEURS STRUCTURAUX

L'objectif de notre étude, spécifié dès l'introduction, était d'identifier le poids que pesait la trajectoire socioprofessionnelle sur la réussite du mandat de président de la Commission en comparaison à l'influence exercée par les facteurs structureaux.

Dans les variables prises pour la réalisation de notre étude il faut mentionner que nous comprenons la réussite du mandat de président de la Commission à travers la durée dont ce mandat fut exercé par le président. De même la trajectoire socioprofessionnelle a été étudiée comme nous l'avons déjà remarquée dans la partie précédente à travers des caractéristiques comme l'âge, le sexe, la langue, la carrière ou l'option politique. Ce que nous essayerons de faire dans cette partie de l'étude c'est d'identifier si derrière ces caractéristiques personnelles se cache une réalité structurelle déterminée non pas par le parcours individuel de l'homme politique mais par les nécessités politiques de l'époque.

Ainsi dans un premier temps nous avons pris comme première variable principale la durée du mandat des divers présidents que nous avons comparé avec les divers variables socioprofessionnelles des chefs de l'exécutif européen. Le premier constat fut que les

présidents de droite ont résisté d'avantage à la tête de la Commission, en moyenne 57 mois, contrairement aux socialistes qui sont restés 48,4 mois et les libéraux avec seulement 42 mois (**voir figure 1**). Cette réalité est déterminée par le fait que les hommes politiques de droite ont dominé le début de la construction européenne lorsqu'il y avait un besoin réel de stabilité exécutive tandis que les hommes de gauche, même s'ils détiennent le record avec Jacques Delors en termes de durée du mandat, ont présidés la Commission pendant plusieurs moments de crises durant la construction européenne. L'échec des présidents libéraux, qui réunissent moins d'un mandat complet de 4 ans, est du au poids restreint que ce group politique occupe sur la scène européenne.

S'il s'agit de mettre en rapport la durée du mandat et la langue maternelle des présidents de l'exécutif européen on remarquera que les allemands dominant, étant suivis par les francophones, tandis qu'à la fin du pluton se trouvent les espagnoles et les hollandais. Cela s'explique par le poids réel que pèsent les deux ensembles linguistiques en Europe et au niveau des institutions européennes qu'elles ont fondés ensemble (**voir figure 2**).

Concernant la relation entre les âges et les mandats, une chose ressort c'est que les plus jeunes et les plus anciens ont les mandats les plus courts tandis que ceux ayant entre 53 et 60 ans réussissent à garder la maîtrise de l'exécutif européen pendant la durée la plus longue. Comme nous avons déjà mentionné auparavant ces chiffres indiquent un besoin ressenti par l'ensemble des pays européens à avoir à la tête de la Commission une personne dynamique mais également dotée d'expérience.

En se concentrant sur le rapport avec les professions on remarque que les économistes restent le plus longtemps à la tête de la Commission européenne. En effet un économiste reste en moyenne 84 mois tandis qu'un juriste 51 mois et un agriculteur seulement 7 mois (**voir figure 4**). Nous notons également que parmi les six derniers présidents de la Commission, cinq sont des juristes ce qui souligne l'importance croissante de la connaissance juridique de la législation européenne dans la nomination à cette fonction. Remarquons cependant la présence des économistes dans les années '80 et le début des années '90, moments marqués par de profonds changements économiques générés par une libéralisation du marché, la chute du communisme et une hausse constante des cours du pétrole. Ainsi la nomination des présidents de la Commission qui soient économistes n'est pas le jeu du hasard chose qui démontre une influence structurelle sur la nomination à la tête de l'exécutif.

Autre fait notable est que contrairement aux espérances les présidents de la Commission qui ont précédemment été des commissaires sont ceux qui ont eu les mandats les plus courts soit 16 mois seulement. A l'opposé les hauts fonctionnaires restent 108 mois tandis que les anciens ministres environ 60 mois. La conclusion qui résulte de ces résultats est la différence notable qui existe entre la posture de commissaire et de président de la Commission, rôle qui suppose encore plus d'art de négociation et de soutien de la part des hommes politiques des pays membres. De la même façon on peut en déduire une pression interne des structures de l'Union européenne qui semble réclamer un fonctionnaire à la tête de la Commission plus qu'un homme politique avec de l'expérience exécutive.

Après avoir analysé les rapports entre les mandats et les caractéristiques socioprofessionnelles nous allons poursuivre avec une analyse des rapports entre le nombre des pays membres et les variables personnelles.

A partir de l'étude de la relation entre l'option politique et le nombre de membres il en résulte que le début de la construction européenne fut dominé par la droite qui commence à reprendre de nouveau du poids dans les dernières années (**voir figure 3**). Ces deux périodes soulignent deux étapes différentes de l'approfondissement de la construction et des institutions européennes, soit respectivement le début de l'Union européenne et la prise de décision dans une Europe à 25 ou 27 membres. Les libéraux quant à eux réussissent à prendre la tête de l'exécutif européen dans les moments de profonde libéralisation du marché soit avant le début de la première crise pétrolière et le début des années '80 avec la période dominée par les conceptions économiques de Friedman visibles à travers la gouvernance de Margaret Thatcher en Angleterre et Ronald Reagan aux États-Unis. La gauche est quant à elle à la tête de la Commission européenne dans les principaux moments d'élargissement de l'Union européenne chose qui souligne l'attachement de ce group aux processus d'élargissement.

De même si nous faisons une analyse des rapports existant entre la langue maternelle des présidents de la Commission et le nombre de pays membres, nous observons que les francophones sont présents dans tout les moments de la construction européenne quelque soit le nombre tandis que les italiens lorsqu'il y a avait 6 et 15 pays membres. Il faut également noter qu'aucune communauté linguistique ne prend plus d'une fois la tête de la Commission entre deux élargissements. La présence de la communauté francophone souligne le poids réel de cette communauté dans l'espace européen, l'Organisation internationale de la Francophonie comptant pas moins de 12 pays membres de l'Union européenne et désirant profondément s'appuyer sur les structures européennes pour aider aux développements de ses politiques.

Les résultats obtenus à la suite de l'étude des relations existantes entre les caractéristiques socioprofessionnelles des présidents de la Commission européenne et la durée des mandats rapportée au nombre de pays membres nous ont révélés l'existence au niveau de la nomination à la tête de l'exécutif européen de facteurs structuraux importants. En effet, il semblerait donc qu'en réalité la qualité personnelle des leaders politiques ayant occupé cette fonction n'a eu qu'une faible, mais réelle, incidence sur leurs nominations.

CONCLUSIONS

Aujourd'hui l'Union européenne compte dans ses rangs pas moins de 27 États membres, un nombre qui peut parfois devenir difficile à gérer surtout dans les moments de la prise de décisions. Ce constat, accentué par « une guerre des positions » entre les institutions européennes, rend parfois difficile à gérer la tâche de la Commission européenne à mener à bien les politiques communautaires.

Par conséquent, la fonction de président de la Commission devient aujourd'hui plus importante que jamais si on tient compte de l'importance des prérogatives de l'exécutif européen. En effet la réalité communautaire montre qu'un président de la Commission doit être très habille dans l'art des négociations avec les États membres et les autres institutions, chose qui serait impossible sans une certaine expérience professionnelle et un soutien réel dans les hauts cercles européens.

L'étude que nous avons réalisée permet à ce titre de mettre en évidence le poids que joue la trajectoire socioprofessionnelle dans la nomination à la tête de la Commission

européenne mais souligne également l'existence de facteurs structureaux encore plus importants. Ainsi il semblerait que les circonstances socio-économiques et l'évolution politique de la construction européenne sont déterminantes dans la nomination à la tête de l'exécutif européen et la réussite du mandat.

Cependant afin que notre étude puisse englober des résultats encore plus concluants, il nous semblerait important d'inclure dans une prochaine recherche les variables socioprofessionnels de l'ensemble des commissaires européens depuis 1958 à nos jours.

BIBLIOGRAPHIE

- Boulouis, J., *Droit institutionnel de l'Union Européenne*, Montchrestien, 6e éd., 2004.
- Cartou, L., *L'Union européenne. Traités de Paris, Rome, Maastricht*, Dalloz, 2e éd., 2004.
- Dragoș, D.C., *Uniunea Europeană. Instituții. Mecanisme*, All Beck, Bucarest, 2005.
- Fuerea, A., *Instituțiile Uniunii Europene*, Universul Juridic, Bucarest, 2002.
- Isaac, G., *Droit communautaire général*, Armand Colin, 2004
- Lenaerts, K., Van Nuffel, P., *Constitutional Law of the European Union*, Sweet & Maxwell, London, 2005.
- Magnette, P., *Europa politică. Cetățenie, constituție, democrație* (traduit en roumain par Ramona Coman et Ana Maria Dobre), Institutul European, Iași, 2003.
- Manin, P., *Les Communautés européennes – L'Union européenne*, Pédone, 3e éd., 2004.
- Rideau, J., *Droit institutionnel de l'Union et des Communautés européennes*, LGDJ, 2e, éd., 2004.
- Van Hecke, S., Alberti, P., « Les groupes parlementaires au Parlement européen. Changements et continuités », in (édité par) Pascal Delwit, Philippe Poirier, *Parlement puissant, électeurs absents? Les élections européennes de juin 2004*, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005.

Table 1 : L'origine socioprofessionnelle des présidents de la Commission européenne

No.	Président	Age	Durée du mandat	Profession de base	Langue maternelle	Fonction pré-ministérielle	Destination postcommission
1	Walter Hallstein	57 ans	108 mois	Juriste	allemand	Haut fonctionnaire	politique
2	Jean Rey	65 ans	36 mois	Juriste	français	commissaire	politique
3	Franco Maria Malfatti	43 ans	24 mois	Journaliste	italien	Ministre	politique
4	Sicco L. Mansholt	64 ans	7 mois	Agriculteur	hollandais	commissaire	affaires
5	François-Xavier Ortoli	48 ans	48 mois	Économiste	français	Ministre	affaires
6	Roy Jenkins	57 ans	48 mois	Philologue	anglais	Ministre	politique
7	Gaston Edmont Thorn	53 ans	48 mois	Juriste	français	Premier ministre	affaires
8	Jacques Delors	60 ans	120 mois	Économiste	français	ministre	politique
9	Jacques Santer	58 ans	48 mois	Juriste	français	Premier ministre	affaires
10	Manuel Marin	49 ans	6 mois	Juriste	espagnol	Commissaire	politique
11	Romano Prodi	60 ans	61 mois	Juriste	italien	Premier ministre	Premier Ministre
12	José Manuel Durão Barroso	48 ans	-	Juriste	portugais	Premier ministre	-

Table 2 : Les présidents de la Commission européenne

No.	Président	Commission	Couleur politique	Début	Fin	Origine	Affiliation politique
1	Walter Hallstein	Commission Hallstein	Droite/ conservateur	1958	1967	RFA	CDU
2	Jean Rey	Commission Rey	Libéraux	1967	1970	Belgique	PRL
3	Franco Maria Malfatti	Commission Malfatti	Droite/ conservateur	1970	1972	Italie	DC
4	Sicco L. Mansholt	Commission Mansholt	Gauche/ socialiste	1972	1972	Pays-Bas	PvdA
5	François-Xavier Ortoli	Commission Ortoli	Droite/ conservateur	1973	1977	France	Gaulliste
6	Roy Jenkins	Commission Jenkins	Gauche/ socialiste	1977	1981	Royaume-uni	Labour
7	Gaston Edmont Thorn	Commission Thorn	Gauche/ socialiste	12 Janvier 1981	1985	Luxembourg	Parti démocratique
8	Jacques Delors	Commission Delors	Gauche/ socialiste	1985	1995	France	Parti socialiste
9	Jacques Santer	Commission Santer	Droite/ conservateur	1995	15 Mars 1999	Luxembourg	CSV
10	Manuel Marin	Interim	Gauche/ socialiste	Mars 1999	Septembre 1999	Espagne	Coalition de IPSOE
11	Romano Prodi	Commission Prodi	Gauche/ socialiste	Septembre 1999	18 Novembre 2004	Italie	Coalition de l'olivier
12	José Manuel Durão Barroso	Commission Barroso	Droite/ conservateur	18 Novembre 2004	(président actuel)	Portugal	PSD

Figure 1 : La relation entre l'orientation politique et la durée du mandat

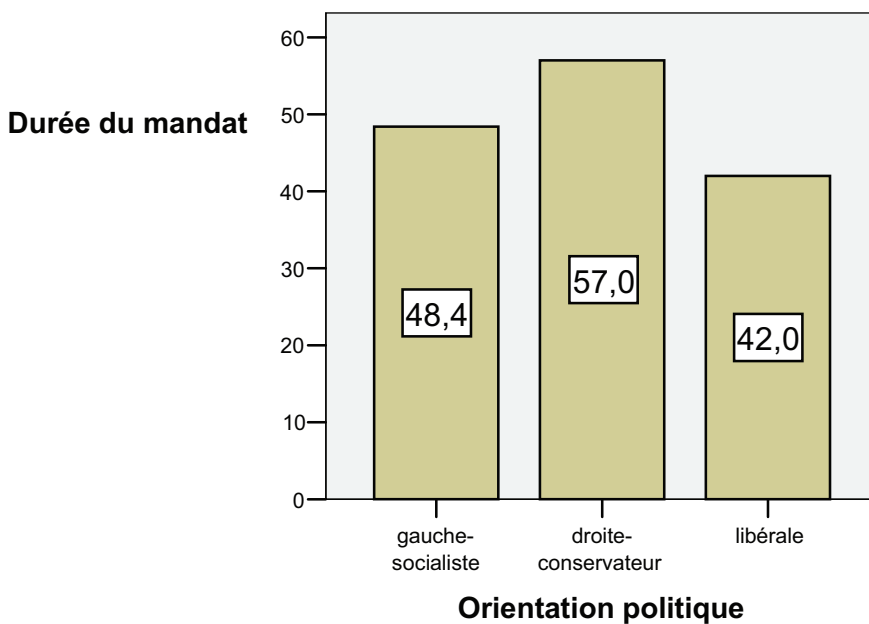


Figure 2 : La relation entre la langue maternelle et la durée du mandat

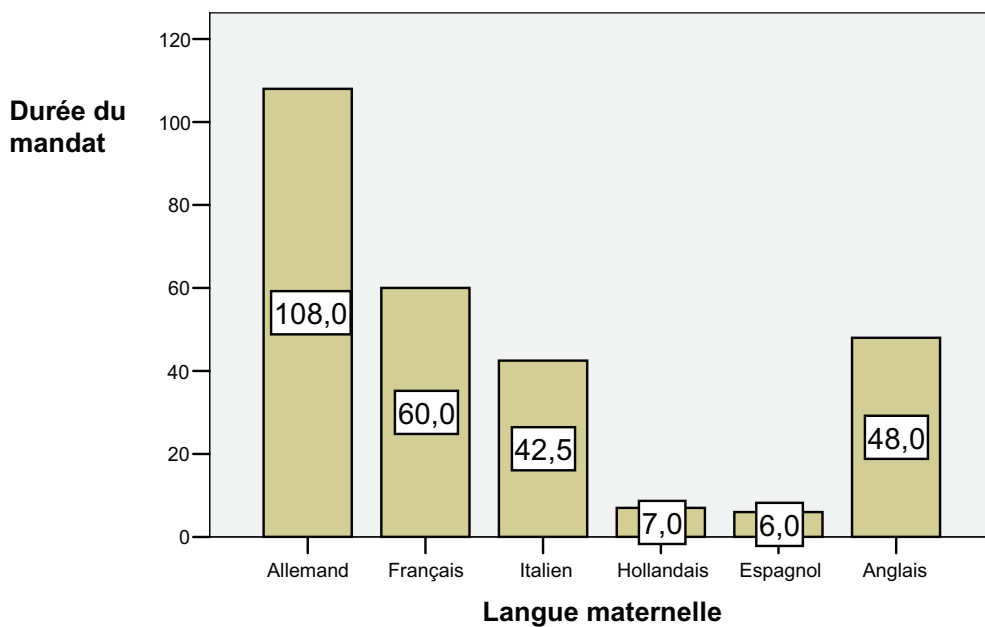


Figure 3 : La relation entre l'orientation politique et les pays membres de l'UE

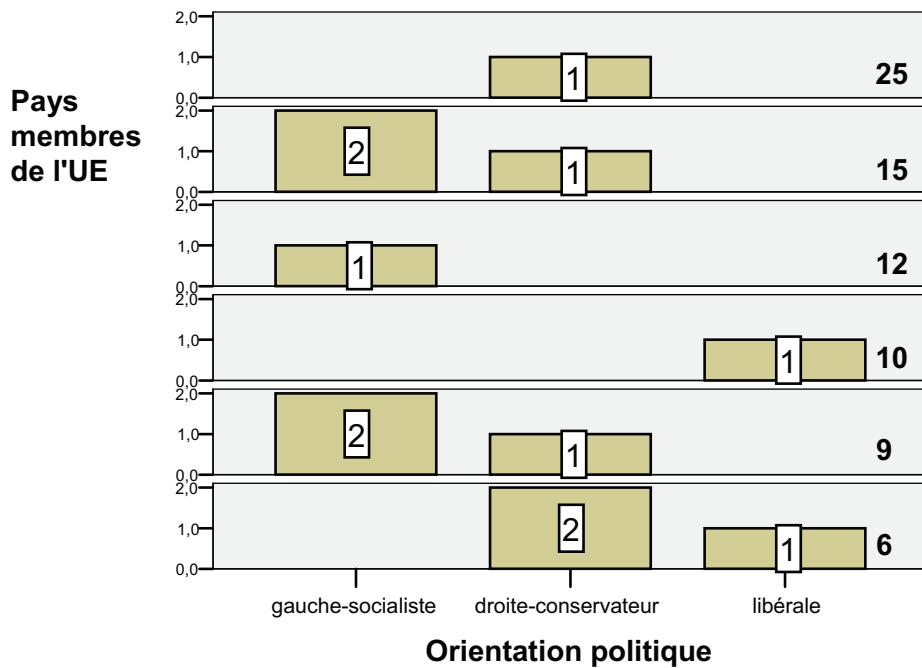


Figure 4 : La relation entre la profession de base et la durée du mandat

